APRÈS ART. 5 N° AC335

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Adopté

# **SOUS-AMENDEMENT**

N º AC335

présenté par M. Raphan, rapporteur à l'amendement n° AC|180 de Mme Rilhac

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

À l'alinéa 2, supprimer les mots : « ,artistiques ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision écartant les activités artistiques en conformité avec l'objet de la proposition de loi